



Procès-verbal de la 17^{ème} Assemblée générale ordinaire du 15 avril 2023 à l'Hôtel Edelweiss à Plasselb

1. Ouverture de l'assemblée générale

La Présidente, Madame Madeleine Hayoz, ouvre la 17^{ème} Assemblée générale ordinaire de Fribourg Rando, à 09h30, en saluant très cordialement, en son nom et aux noms du comité et des chef-fe-s de course, les 120 membres présents. Elle informe que l'AG est enregistrée et salue en particulier les invités

des Autorités :

Madame Nadia Savary-Moser, Présidente du Grand Conseil
Madame Isabelle Chassot, Conseillère aux Etats
Madame Ursula Schneider-Schüttel, Conseillère nationale
Monsieur Jean-François Steiert, Conseiller d'Etat
Monsieur Michael Rumo, Syndic de la Commune de Plasselb
Monsieur Pierre-Alain Morard, Directeur de l'Union fribourgeoise du Tourisme

nos Amis des associations romandes

Madame Christiane Linemann, Vice-présidente de Genève Rando
Madame Sylvana Perrazza de Vaud Rando
Monsieur Jean-François Comte, Membre du comité de Jura Rando

Monsieur Jean-François Monney, Membre d'honneur de Fribourg Rando
Monsieur Jean-Marc Schweizer, Membre d'honneur de Fribourg Rando

2. Nomination des scrutateurs

Messieurs Michel Gendre et Michel Mertenat acceptent de fonctionner comme scrutateurs.

3. Procès-verbal de l'AG du 9 avril 2022

Le PV de l'assemblée générale du 9 avril 2022 est sur le site. Personne ne prenant la parole, celui-ci est accepté à l'unanimité.

4. Rapport de la Présidente

Le comité s'est réuni à 11 reprises en 2022, cela sans compter toutes les autres séances où il a fallu être présent.

Début 2022, le comité a décidé la gratuité des randonnées pour nos membres, ceci à l'essai pour les années 2023 et 2024. Les non-membres paieront toujours CHF 10.00. Fribourg Rando compte actuellement 1200 membres.

Au début mai 2022, nous avons accueilli notre 1000^{ème} membre et grâce à la publicité dans les journaux, Fribourg Rando se fait gentiment connaître du grand public.

Le fil rouge du programme 2022 est le tour du canton en 12 étapes. Celles et ceux qui auront 8 randonnées à leur actif, recevront un cadeau. Vu le nombre de participants aux 2 premières randonnées, c'est déjà un succès assuré.

La deuxième Fête cantonale de la randonnée aura lieu le 13 août 2023 à Morat avec 7 randonnées à choix et des départs différés.

La nouvelle loi fédérale sur la protection des données nous a causé beaucoup de soucis. Nous avons dû réfléchir à une autre manière de travailler avec les chef-fe-s de course.

Je voudrais, comme chaque année, féliciter et remercier les chef-fe-s de course qui sont les piliers de notre Association. Cette année, trois nouveaux chef-fe-s de course nous ont rejoint et deux chefs de course ont démissionné. Un grand merci à Monsieur Ulrich Allemann qui a œuvré pendant 11 ans comme chef de course avec sa bonne humeur habituelle et son sourire au coin des lèvres et Monsieur Dominique Rey.

A la fin de cette année, Monsieur Yves Vouardoux a quitté le comité après cinq ans. Durant son mandat, il s'est occupé de la gestion des membres et faisait de l'excellent travail. Nous l'en remercions vivement et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Je remercie tous les membres du comité pour leur engagement et pour le travail fourni. Les membres du comité ont consacré 2250 heures de bénévolat en 2022.

Je remercie l'UFT, en la personne de son directeur, Monsieur Pierre-Alain Morard, pour les bonnes relations que nous entretenons et leur soutien financier.

Je remercie tous nos sponsors qui soutiennent notre Association durant l'année. Un Merci tout particulier à nos chers membres qui, par vos paroles, votre présence, nous font chaud au cœur et nous encouragent à donner le meilleur de nous-mêmes.

Cette année, le comité a décidé de mettre à l'honneur trois randonneur/se/s émérites. Il s'agit de Madame Catherine Marin et Monsieur Jean Demichel qui ont participé à 19 randonnées et Madame Christine Castella avec 17 randonnées. Ces personnes ont reçu une glacière contenant divers fromages offerts par un de nos sponsors, Savencia.

Le rapport de la Présidente est accepté à l'unanimité.

Prises de paroles :

Monsieur Michael Rumo, syndic de Plasselb. Madame Nadia Savary-Moser, Présidente du Grand Conseil, Madame Isabelle Chassot, Conseillère aux Etats, Monsieur Jean-François Steiert, Conseiller d'Etat, nous ont captivé, tour à tour, par leur discours et ont été applaudis chaleureusement par les membres présents.

5. Comptes 2022

Madame Cornelia Bongers, trésorière, présente les comptes.

Comptes de résultat : les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 99'907.85 contre CHF 84'944.25 en 2021. Les charges d'exploitation se montent à CHF 91'140.80 contre CHF 94'204.70 en 2021. Le résultat d'exploitation s'élève donc à CHF 8'767.05. Le total résultat financier est de CHF ./.. 133.20.

Bénéfice de l'exercice : CHF 8'633.85.

Rapport des vérificateurs

Madame Katharina Lanzrein et Monsieur Serge Blanc, ayant révisé les comptes avec Madame Cornelia Bongers, donne lecture de son rapport. Madame Lanzrein informe l'assemblée que les comptes sont tenus avec soin et exactitude et propose de les accepter en l'état.

Approbation et décharge

Personne ne demandant la parole, les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents qui en donnent décharge à la trésorière et au comité. La trésorière est remerciée pour son excellent travail.

6. Présentation du budget 2023

La trésorière commente le budget 2023. Produits d'exploitation CHF 93'500.00. Charges d'exploitation CHF 119'800.00. Perte d'exploitation CHF 26'300.00. Nous avons des provisions dans les comptes à libérer. Une perte de CHF 11'550.00 pour l'année 2023 est à prévoir.

Selon l'article 16 de nos statuts, l'approbation du budget est de la compétence du comité. Ce dernier a été approuvé lors de la séance du comité du 17 mars 2023.

Augmentation de la cotisation

La présidente commente l'augmentation de la cotisation. Depuis 2006, elles n'ont pas changé. A partir de 2024, le comité a décidé d'augmenter les cotisations. Il propose pour les membres individuels une cotisation à CHF 30.00 au lieu de CHF 25.00, pour les couples, une cotisation à CHF 45.00 au lieu de CHF 35.00 et pour les communautés, une cotisation de CHF 50.00 au lieu de CHF 40.00. L'assemblée accepte à l'unanimité l'augmentation proposée.

7. Rapport du responsable du programme

Monsieur Jean Périsset, Vice-président, lit son rapport. Il y a eu en 2022 : 56 randonnées, 6 randonnées ont dû être annulées à cause de la météo et 5 séjours ont été bien appréciés par 68 participants. Les randonnées les plus prisées sont les 2 et 3 étoiles.

Je tiens à remercier les chef-fe-s de course qui s'investissent pour que les randonnées soient attractives. Vous êtes très impliqués et vous avez une très bonne entente entre vous.

Présentation du programme 2023

Monsieur Jean Périsset présente à l'assemblée le programme 2023.

Il y a cette année, 57 randonnées, dont le tour du canton de Fribourg en 12 étapes. 5 séjours sont prévus.

Il est également prévu la 2^{ème} Fête cantonale de la randonnée à Morat le 13 août 2023 avec 7 randonnées à des heures de départ différenciés. La cotisation pour cette journée s'élèvera à CHF 10.00 par randonneur.

8. Site internet : Fribourgrando.ch

Monsieur Henri Gogniat, notre webmaster, suite à la nouvelle loi sur la protection des données informatiques, a dû trouver un nouveau programme informatique susceptible de mieux respecter cette nouvelle loi. Henri Gogniat a investi un temps considérable pour que le comité puisse travailler avec le programme Access qui est beaucoup plus adapté à notre nombre de membres qu'Excel. De plus, ce programme est facilement accessible à tout le comité et chacun peut y apporter sa contribution. Ce n'est plus l'affaire d'une seule personne mais celle de tout le comité.

Suisse Rando a migré son site sur une nouvelle plate-forme et en première étape ne veut plus les inscriptions aux randonnées des associations cantonales sur son site. Là aussi, il a fallu faire face à ce problème dans l'urgence. Le comité vous demande instamment de vous inscrire à une randonnée sur le site de Fribourg Rando et non plus auprès du/de la chef-fe de course.

9. Divers

Deux demandes d'intervention sont parvenues au comité

1. Madame Catherine Marin :

a) première question : de savoir si un plan B pourrait être prévu si la randonnée en raquettes devait être annulé pour manque de neige.

Réponse de la présidente : Nous en avons parlé au comité et nous allons surtout en parler avec les chef-fe-s de course lors du prochain colloque.

b) deuxième question : ne pourrait-on pas inclure dans le programme annuel, la carte géographique de chaque randonnée, cela nous permettrait de mieux nous situer.

Réponse de la présidente : cela peut être envisagé, mais il faudrait changer le format du programme papier, et quantifier le coût supplémentaire vu que nos finances sont déficitaires. Le comité va étudier la question.

c) troisième question concernant les séjours : pourquoi ne pas ouvrir un compte appartenant à Fribourg Rando (avec double signature), pour le versement des acomptes plutôt que de verser le montant directement au chef-fe de course ?

Réponse de la présidente : nous faisons entièrement confiance au chef-fe de course pour gérer leur séjour (paiement des arrhes, etc). De plus, c'est uniquement après l'acceptation du chef-fe de course à son séjour que l'acompte doit être versé et pas avant.

2. Intervention de Christophe Mollard, notre futur chef de course. Il informe l'assemblée qu'il est très impliqué dans l'Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer. Le 27 mai 2023, en partant du Gibloux vers 16h00, il va parcourir 100 km en environ 20 heures. Il lance un appel aux parrainages.

Modifications des statuts : le comité vous informe qu'il prépare pour l'an prochain une modification des statuts à l'article 11 pour que notre webmaster, Monsieur Henri Gogniat, puisse continuer de faire partie du comité car nous avons besoin de lui.

A 11h20, la Présidente clôt l'assemblée et souhaite un bel apéritif, généreusement offert par la Commune de Plasselb, un très bon appétit et une belle randonnée guidée par Monsieur Albin Tornare.

Les membres présents remercient la présidente de son grand engagement par des applaudissements chaleureux. Elle reçoit un bouquet de fleurs des mains de Jacqueline Angéloz.

La secrétaire de Fribourg Rando
Jacqueline Angéloz